

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 321

Artikel: Problèmes des vieilles villes : le "Triangle" ou la quadrature du cercle
Autor: Jacques-Dalcroze, Martine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028660>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROBLÈMES DES VIEILLES VILLES

Le «Triangle» ou la quadrature du cercle

Un petit livre est sorti il y a quelque temps. Il s'intitule « Problèmes des vieilles villes à l'exemple du Vieux-Carouge », lequel est devenu à Genève le sujet d'un large débat : expositions, discussions publiques, brochures, reportages... et pendant ce temps la pierre s'émiette, les volets battent, les toits deviennent chauves et les fenêtres aveugles. Quant au sort qui guette bien souvent les vieilles villes aujourd'hui, l'historique des péripéties du « Triangle » est exemplaire de ce qu'il faudrait éviter. Le Triangle, c'est ce pâté de maisons, situé, à Carouge, entre la place du Marché aux frondaisons nourries, la rue du Marché et la rue Vautier.

En cinq actes

Un pot pourri de valse-hésitation-spéculation. Le cas est symbolique et ce qui suit pourrait s'intituler : « Le Triangle : la quadrature du cercle », ou « Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ».

Premier acte : 1951-1968. La société Renovim SA achète, 398 francs le mètre carré, le pâté tranché par tranche afin d'y construire un grand magasin (coût total : 1 335 000 francs). Rideau.

Deuxième acte : les choses ne s'avérant pas aussi simples que prévu et les circonstances ayant eu le temps d'évoluer, le Triangle est revendu à la Société Roulet et Cie (où l'on retrouve d'ailleurs certains membres de Renovim SA). Rideau.

Troisième acte : 1971. Ne parvenant pas à concilier les impératifs de la protection du Vieux-Carouge et ceux du rendement, Roulet et Cie offre de revendre le Triangle à la commune, sans quoi elle le cédera parcelle par parcelle avant rénovation. Mise au pied du mur, la commune (et par extension le contribuable) rachète, après maintes tractations, le lot pour 1059 francs le mètre carré

(soit en tout 3 550 000 francs, où sont compris les honoraires du notaire, ceux du bureau d'architectes mandaté par Roulet et Cie et les intérêts intercalaires). Une brillante affaire. L'opération est prise en charge par la Fondation du Vieux-Carouge. Rideau.

Quatrième acte : le ballet des projets a repris. Carouge est composé de maisons disposées en carré autour de cours qui sont aussi leur côté jardin. La surface de ces cours incite irrésistiblement certains à les remplir : il faut bien rentabiliser par le bas ce qui ne peut l'être par le haut, puisqu'il est interdit de rajouter des étages aux bâtiments classés. On étudie donc tour à tour un centre urbain, un super-marché souterrain, une salle de gymnastique... le projet actuel devrait résoudre l'équation posée par l'installation de halles avant l'automne. Son coût total atteindra 22 millions. On a prévu de vastes appartements, afin d'éviter la population fugace des studios. La pièce reviendra à environ 1800 francs, sans charges. Les habitants de Carouge (pas ceux du Triangle, il y a belle lurette qu'il est vide), à ce rythme-là n'auront plus qu'à déménager dans une tour infernale quelconque. Le processus est limpide : le contenu des immeubles se modifie fondamentalement. Les rénovations chères entraînent des loyers élevés, d'où expulsion des habitants, d'où disparition de l'artisanat et du commerce et destruction du cadre de vie. Rideau.

Une ville-musée

Cinquième acte (provisoire) : les terrains avoisnants ayant été revalorisés par les avatars du Triangle, Carouge est sur les rails pour arrondir le mythe des paradis perdus et devenir un décor d'opérette, une ville-dortoir, une ville-musée dont nous viendrons montrer à nos petits-enfants les pastiches qui prétendent garder à la cité son charme palpitant, alors que derrière le fade alignement des façades uniformisées par une loi pourtant destinée à protéger leur ordonnance, la

substance est morte. Les formes y sont. Pas la fonction.

Alors pourquoi ne pas utiliser les techniques et les matériaux d'aujourd'hui pour ce qui est réellement irrécupérable, et choisir la rénovation minimum pour le reste, qui est souvent plus récupérable qu'on ne le croit ? La plupart du temps parce que plus on transforme, mieux on rentabilise. Et creuser, modifier, bétonner le ventre d'une maison en conservant le trompe-l'œil de sa façade pour respecter les normes de la loi coûte plus cher, et permet de justifier des loyers plus élevés.

Ce qui est possible

Mais il y a restauration et restauration. L'étude qu'un groupe d'étudiants de l'école d'architecture de Genève a réalisée sous la direction d'un de leurs professeurs, tessinois, prouve à tout le moins qu'une approche plus optimiste est possible. Ce projet est basé sur la restauration minimum du Triangle : garder la structure existante tout en y ajoutant le confort moderne. Donc essayer de garder à la ville sa population. Sa vie réelle. Et lorsque c'est nécessaire, édifier des immeubles neufs tout en respectant la volumétrie de l'ensemble. Calculé sur la base du code du logement de 1974, le plan financier ne dépasse pas 12 millions, et le prix de la pièce 1350 francs. D'après cette étude, une expertise a montré que la majorité de la poutraison et des planchers du Triangle est encore utilisable. La vérité étant multiple et divisible, le sort du Triangle on le voit est en fragile équilibre. Celui de la population carougeoise également, qui devrait être clairement informée des choix à tenir, ni tout noirs ni tout blancs, et de leurs conséquences à long terme. Comme toutes les populations de toutes les (vieilles) villes. Comme nous tous. Car tant va la cruche à l'eau... Et en attendant l'épilogue, la pierre s'effeuille, les maisons perdent leurs cheveux, et les termites festoient.

Martine Jacques-Dalcroze